

# CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

## LES FAITS

En France, une femme décède tous les trois jours sous les coups de son compagnon (Etude nationale des décès au sein du couple, Directions générales de la police nationale et de la gendarmerie nationale. Bilan des 9 premiers mois 2006).

60% des appels nocturnes de Police secours à Paris concernent des violences conjugales ( Enquête Droit des Femmes 1988).

48000 femmes sont violées par an et seulement 8% portent plainte (Enquête nationale sur les violences envers les femmes en France 2002).

Même si les évaluations nationales manquent, les associations féministes agissent auprès de nombreuses jeunes filles dans des situations de mariages forcés.

« La violence à l'égard des femmes est un fléau répandu dans le monde entier dont souffre une femme sur trois en moyenne au moins une fois dans sa vie, selon un rapport du secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, publié mardi 10 octobre 2006. » Le Monde 11 octobre 2006.

**TOUTES  
ET  
TOUS**

## LE SCANDALE

Et pourtant en France il n'existe pas, gravé dans le marbre de la loi, de politique de prévention systématique contre les violences faites aux femmes, ni de prise en compte des violences psychologiques par exemple. La législation est parcellaire et incomplète.

En France on a pu afficher en 2000, au nom de l'humour, sur les panneaux publicitaires de nos villes : « Babette, je la lie, je la fouette et parfois elle passe à la casserole... » Il s'agit de crème fraîche mais ça vous fait penser à quoi ?

**Ce scandale va-t-il encore durer longtemps ? La société ne doit-elle pas se donner de véritables moyens de lutte contre les violences faites aux femmes ?**

Autre scandale : des dirigeantes d'associations sont attaquées : la présidente et de la directrice de l'association Sedire de Dunkerque sont poursuivies pour soustraction « d'enfant par ascendant des mains de la personne chargée de sa garde », après avoir mis en sécurité une femme, mère de 3 enfants, victime de violences graves.

**A PARIS  
SAMEDI  
24  
MARS  
14H30  
REPUBLIQUE**

**MANIFESTATION NATIONALE**

A l'initiative de :  
Collectif national pour les  
droits des femmes,  
Fédération nationale  
Solidarité Femmes,  
Mouvement français pour le  
Planning familial,  
Collectif féministe  
contre le viol,  
Femmes Solidaires

Avec le soutien de :  
Elu/es contre les violences  
faites aux femmes,  
Groupe pour l'Abolition des  
Mutilations Sexuelles,  
Observatoire départemental  
des violences envers  
les femmes de  
Seine-Saint-Denis,  
Maison des femmes de Paris,  
Marche Mondiale  
contre la pauvreté et les  
violences, Collectif  
Féminin-Masculin (Vitry 94),  
Rajfire

Et de :  
APEL, Association pour  
l'Égalité, Association des  
Tunisiens en France,  
Atalante vidéo féministe,  
ATTAC, CADAC,  
CAFO Mali France,  
CGT, Collectif 13 Droits des  
Femmes, Coordination  
Lesbienne en France,  
CQFD Fierté Lesbienne,  
Encore Féministes !, FSU,  
Groupe Femmes de  
Turquie/L'ACORT,  
La Meute, LCR, LDH,  
Les Alternatifs,  
Les Chiennes de garde,  
Les Verts, MFPP-69,  
Mille et Une Femmes,  
Mix-Cité, MJS, Parti  
Communiste Français,  
Parti socialiste,  
Pluri-Elles Algérie,  
Rien sans elles à Brest.  
Union syndicale Solidaires,  
Voix rebelles

Et pourtant, ces associations remplissent des missions de service public. Elles ont du mal à fonctionner puisque leurs budgets ne sont jamais assurés et régulièrement revus à la baisse. Et maintenant les directions de ces associations peuvent être menacées par des attaques en justice !

Cette attaque risque de mettre en péril toutes les structures de solidarité mises en place par le Mouvement féministe. C'est notre bien commun qui est visé, ce qui est inacceptable !

## **EGALITAIRE ET DEMOCRATIQUE, NOTRE PAYS ?**

Ces violences se passent en France aujourd'hui, dans le pays qui se veut toujours le fer de lance de la défense des droits humains. Leur ampleur, très tôt mise en lumière par les associations, a été corroborée par l'Enquête nationale sur les violences envers les femmes en France de 2002. Ces violences ne sont-elles pas une atteinte à la démocratie, au principe d'égalité femmes/ hommes ? Elles sont en fait le point extrême de toutes les discriminations et oppressions à l'encontre des femmes et sont le moyen de contrôle social sur elles. Elles ont lieu sensiblement dans les mêmes proportions, dans tous les milieux, toutes les classes sociales (Enquête nationale sur les violences envers les femmes en France 2002).

## **LA MANIFESTATION**

Le 24 mars 2007 aura lieu une manifestation nationale sur les violences faites aux femmes.

Cette manifestation portera sur:

- la défense de la présidente et de la directrice de l'association Sedire de Dunkerque.

- la prise en compte réelle de la proposition de loi cadre contre les violences à l'encontre des femmes élaborée par le Collectif national pour les droits des femmes qui vise, à l'instar de la loi espagnole, à intégrer dans un même texte les aspects préventifs, d'information, de solidarité, judiciaires, financiers, de prévention de la récidive, etc qui sont à l'heure actuelle absents de la législation.

- la nécessité d'un Ministère d'Etat à l'égalité femmes- hommes disposant de réels pouvoirs transversaux dans l'ensemble des ministères. Celui ci devra être doté des moyens correspondants à l'ampleur et à la diversité de sa tâche.